

évêque de Québec apparaît comme un modèle, nous dirions presque, comme le fondateur de la dévotion envers cette bienveillante protectrice du pays. Le sanctuaire de Ste. Anne de Beauport, illustré par tant de prodiges, ne s'élève-t-il pas dans un territoire dont Monseigneur de Laval possédait la propriété, et qu'il a légué au Séminaire de Québec pour des fins de bienfaisance ? Rappelons-nous les paroles de ce saint prélat, après avoir examiné le recueil des *Miracles de Ste. Anne*, publié par Messire Thomas Morel, curé de la paroisse de Ste. Anne. " Nous le confessons, dit-il, rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette église naissante, que la dévotion spéciale que portent à Ste. Anne tous les habitants de ce pays, dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples."

Le 3 décembre de l'année 1667, Monseigneur de Laval donnait une autre preuve éclatante de sa dévotion envers la Bonne Ste. Anne. Dans un mandement par lequel il érigeait sa fête en fête d'obligation pour toute l'étendue de la Nouvelle-France, il exprime son intention de rehausser par là la vénération envers cette Grande Thaumaturge, " parce que, dit-il, le christianisme a un besoin tout particulier de puissants protecteurs au ciel, et que nous avons reconnu un concours général de tous les fidèles à recourir, en tous leurs besoins, avec une piété et dévotion singulières, à la bienheureuse Ste. Anne, et même qu'il a plu à Dieu, depuis plusieurs années, faire paraître, par beaucoup d'effets